

a consigné nulle part les commandes qu'on a reçues et retournées, et l'on n'aurait pu le faire avec les services disponibles.

L'hon. M. Starr: On aurait pu conserver les enveloppes oblitérées qui ont été retournées.

L'hon. M. Gordon: Monsieur l'Orateur, si l'on avait pu prévoir, on aurait pu tripler le nombre des employés de la Monnaie; l'on aurait pu alors accepter toutes les commandes le 2 janvier. En fait, la Monnaie a fait face à une situation impossible, et je crois respectueusement que les mesures prises à ce moment-là se sont révélées satisfaisantes pour la grande majorité de la population, à l'exclusion des spéculateurs.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Le ministre sait-il que j'ai reçu de nombreuses plaintes de mes commettants? Il semble que des milliers de lettres aient été retournées non décachetées par le bureau de poste et portant l'estampille: «La quote-part de 1965 est épuisée».

L'hon. M. Gordon: Cela a été fait parce qu'à ce moment-là, aucune décision n'avait été prise en vue d'augmenter la production de la série 1965 pour répondre aux besoins des intéressés.

M. D. V. Pugh (Okanagan-Boundary): Le ministre voudrait-il indiquer si, oui ou non, le gouvernement tire quelque profit de la vente de ces séries? Autrement dit, pourrions-nous connaître exactement le prix de revient de la production?

L'hon. M. Gordon: Je ne suis pas certain que ce soit le moment de répondre à ce genre de question, monsieur l'Orateur; toutefois, je puis répondre de façon affirmative.

M. S. J. Enns (Portage-Neepawa): Le ministre avait dit antérieurement que les commandes seraient remplies dans l'ordre chronologique. Cela signifie-t-il que les spéculateurs des pays étrangers vont jouir d'une priorité au détriment des Canadiens?

L'hon. M. Gordon: J'ignore comment on pourrait détecter si une commande provient d'un collectionneur authentique ou d'un spéculateur. J'imagine que les spéculateurs voudraient retirer leurs commandes s'il leur était possible de le faire. Bien qu'il y a une semaine, un ou deux journaux ont annoncé la vente à \$12 la série...

Le très hon. M. Diefenbaker: Dix-huit dollars.

L'hon. M. Gordon: ...selon les disponibilités, personne ne voudra payer ce prix quand on saura qu'il sera possible de se procurer la série pour \$4 dans quelques mois.

[L'hon. M. Gordon.]

L'HABITATION

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE PRIME À LA CONSTRUCTION D'HIVER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Ma question s'adresse au ministre du Travail. Elle a trait à un problème urgent qui existe dans tout l'Ouest du pays, surtout à cause de la longue période de temps très froid qu'il y a eu là-bas cet hiver.

A-t-on étudié la possibilité d'allonger la période de prêts à l'égard de la construction d'habitations en vertu du programme d'encouragement de la construction de maisons en hiver? Comme le ministre le sait, pour être admissible à un prêt approuvé, la construction de la maison doit commencer dans les 45 jours qui suivent la présentation de la demande; si la construction n'est pas commencée dans ce délai, la période de prêt peut être allongée d'encore 30 jours moyennant une petite somme. Toutefois, si la construction n'est pas commencée à la fin du nouveau délai on ne peut plus obtenir le prêt.

Chez moi, à Red-Deer, 12 prêts ont été annulés en décembre à cause du froid. Parce que le temps froid se maintient, 16 autres prêts seront annulés. Dans d'autres villes, c'est la même chose et des centaines de maisons sont en cause. Comme bien des gens se servent de \$500 pour faire leur versement initial, ils auront nettement à en souffrir sans que ce soit du tout de leur faute.

Voici maintenant ma deuxième question. En vertu du règlement actuel, les maisons pour lesquelles la prime de \$500 a été accordée doivent être terminées le 31 mars, sans quoi le propriétaire ne peut réclamer la prime. Chez moi, on a déjà vendu une trentaine de maisons qui ne seront pas terminées à ce moment-là à cause du mauvais temps et pour lesquelles on perdra cette prime. Je répète que le retard est causé par les rigueurs de l'hiver. Quelle attitude le gouvernement entend-il prendre au sujet des nombreuses requêtes qu'on lui a présentées pour demander de prolonger la période des prêts destinés à la construction de maisons et de remettre à plus tard la date à laquelle une maison en chantier doit être terminée?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Je n'aurais rien à dire au sujet des prêts relatifs à l'industrie du bâtiment, mais on m'a signalé que le temps exceptionnellement rigoureux a retardé la construction